



Union européenne – Informations générales

- Résultats des élections européennes
- Mise en ligne du site web de la Présidence finlandaise de l'UE
- Dîner informel du Conseil européen sur les futures nominations aux postes institutionnels européens
- Intégration du Socle européen des droits sociaux pour approfondir l'UEM

Actualité européenne de la protection sociale  
SANTÉ

- Nouveau dispositif pour favoriser l'accès à de nouveaux antibiotiques
- Prêt de la BEI pour le diagnostic de maladies infectieuses
- Publication de l'agenda stratégique du projet To-Reach
- Appel à jumelages européens dans le domaine de la santé en ligne

FAMILLE/JEUNESSE

- Conclusions du Conseil sur les jeunes et l'avenir du travail
- Adoption de la Recommandation du Conseil sur des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants de qualité
- Recommandations pour une société plus égale entre les genres

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Débat clivant entre les candidats à la Présidence de la Commission européenne en matière d'emploi
- Sélection du siège de la future Autorité européenne du Travail
- Rapport et recommandations pour lutter contre la pauvreté au travail

CJUE

- Question du « bénéfice notable » dans la désignation d'un médicament orphelin

Agenda

Publications

REIF Info, veille européenne réalisée par :  
Arnaud Emériau : +32 (0) 2 282 05 63  
Audrey Tourniaire : +32 (0) 2 282 05 59  
Fanny Tissier : +32 (0) 2 282 05 64  
Dylan Pancracio : +32 (0) 2 282 05 64  
Contact : info@reif-eu.org

FOCUS : 2019-2024 : « l'ultime dernière chance de l'UE ? »

S'il est trop tôt pour tirer les enseignements des élections européennes, on peut tout d'abord se féliciter du taux de participation très inattendu qui a démenti les sondages dans quasiment tous les Etats membres.

En France après vingt-cinq ans de baisse, la participation de l'électorat aux élections européennes a progressé de presque huit points lors de ce scrutin, pour atteindre un peu plus de 50%. Il semblerait que la saga sans fin du Brexit ait entre autres encouragé les électeurs à se mobiliser. Les thèmes du Frexit, Dexit ou encore Nexit n'ont été scandés que par des formations ultra minoritaires qui ne seront d'ailleurs que très peu représentées au Parlement européen.

Du côté des nouveaux équilibres politiques, malgré une baisse importante, les Socialistes et Démocrates (S&D) et le Parti Populaire européen (PPE), la France mise à part, ne se sont pas effondrés. Il faudra désormais compter beaucoup plus sur l'influence du groupe des Verts et des centristes libéraux pro-européens. La grande coalition S&D et PPE ne pourra plus tenir seule.

Cependant, ces résultats ne doivent pas entamer la vigilance des pro-européens. La capacité de nuisance et de remise en cause du projet européen par les formations eurosceptiques à l'intérieur du futur Parlement européen, si elle ne constitue pas la majorité, pourrait freiner l'élan européen. En tout état de cause, la simple présence de ces formations au Parlement européen témoigne d'un besoin de renouveau de la part de certains Européens et appelle une réaction à la hauteur de l'enjeu.

La tâche du nouveau Président ou de la Présidente de la Commission européenne sera conséquente.

Après la Commission de la dernière chance de Jean-Claude-Juncker, celle-ci semble bénéficier d'un répit inespéré.

La capacité à renouveler le projet social européen en sécurisant les ressources des systèmes de protection sociale, en permettant une plus grande convergence des droits sociaux et un renforcement de la lutte contre le dumping social pourraient être des facteurs-clés de succès.

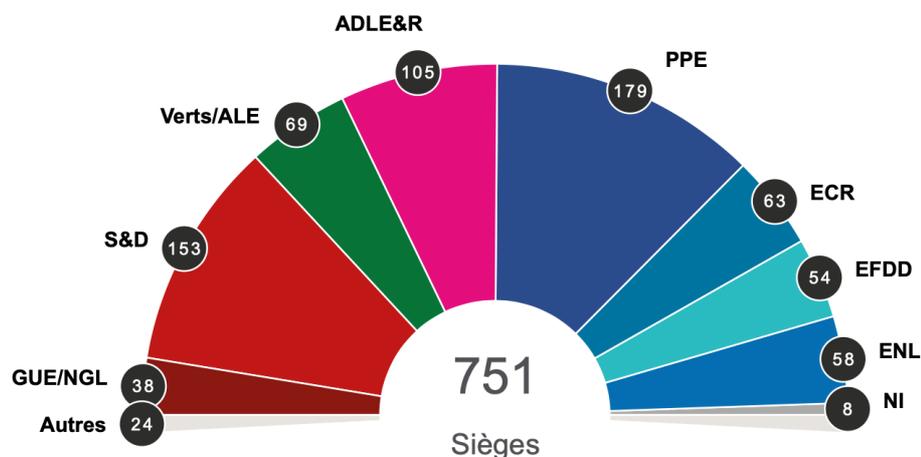
Il faudra pour cela donner une vraie substance aux promesses de campagne comme la création d'un salaire minimal dans tous les Etats de l'UE, l'instauration d'un bouclier social, la réduction des inégalités hommes-femmes ou encore la lutte contre les discriminations au travail...

À défaut de réussite de l'Europe sociale, le repli sur soi et la remise en cause du modèle de société pourrait définitivement mener à la fin de la construction européenne.

50,12%  
Taux de participation aux élections UE en FR ([Parlement européen](#))

0,3%  
Hausse de l'emploi dans la zone euro ([Eurostat](#))

## Résultats des élections européennes



Source : Parlement européen en collaboration avec Kantar

Entre les 23 et 26 mai 2019, les citoyens européens ont élu les nouveaux membres du Parlement européen.

Le taux de participation est en hausse par rapport aux dernières élections de 2014 (42,61% contre 51% cette année).

Le Parti populaire européen (PPE) remporte le plus de sièges (en l'occurrence 179 sur les 751 disponibles), suivi par le groupe de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates (S&D) avec 153 sièges. Les deux groupes ne pourront plus réunir à eux-seuls une majorité, entraînant ainsi la fin du bipartisme entre sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates.

On constate également une importante poussée des verts et des libéraux, avec lesquels, les deux grands groupes devront désormais négocier leurs éventuelles coalitions.

Les partis d'extrême droite ont quant à eux obtenu des résultats stables en comparaison aux élections de 2014.

Par ailleurs, la sortie du Royaume-Uni n'étant pas effective, les Britanniques ont également participé au vote. Après le Brexit, des eurodéputés d'autres États membres (les députés dits « fantômes ») remplaceront les députés britanniques.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20190523IPR52406/elections-2019-projection-en-sieges-du-nouveau-parlement-mise-a-jour>

## Dîner informel du Conseil européen sur les futures nominations aux postes institutionnels européens.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis le 28 mai 2019, soit deux jours après la fin des élections européennes, pour faire le point sur les résultats de celles-ci et lancer le processus de nomination des nouveaux dirigeants des institutions de l'UE. Les dirigeants de l'UE ont chargé le président Donald Tusk d'entamer

les consultations avec les États membres de l'UE et le Parlement européen avec pour objectif une décision sur les titulaires des postes institutionnels lors du sommet de l'UE des 20 et 21 juin 2019.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2019/05/28/>

## Intégration du Socle européen des droits sociaux pour approfondir l'UEM.

Le Comité économique et social européen (CESE) a publié un rapport relatif à l'intégration du Socle européen des droits sociaux dans la feuille de route pour l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM).

Le document met en lumière trois outils politiques permettant de mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux afin de rééquilibrer les dimensions économique et sociale de l'UEM.

Tout d'abord, les États membres devraient socialiser le budget de l'UE et créer un véritable budget social pour la zone euro. Le rapport défend également l'idée d'un mécanisme de prestation de chômage au niveau européen. Pour finir, une « procédure de déséquilibre social » est proposée. Celle-ci permettrait d'identifier les situations critiques à l'aide d'un tableau de bord social et de plan d'action.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/publications-other-work/publications/integrer-le-socle-europeen-des-droits-sociaux-dans-la-feuille-de-route-pour-lapprofondissement-de-lunion-economique-et>

## Mise en ligne du site web de la Présidence finlandaise de l'UE.

La future Présidence finlandaise de l'UE vient d'inaugurer son site Internet. Son programme y sera publié la dernière semaine de juin. La Finlande présidera l'UE à partir du premier juillet 2019 jusqu'à la fin de l'année 2019.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://eu2019.fi/en/frontpage>

## Santé

### Nouveau dispositif de l'EMA pour favoriser l'accès à de nouveaux antibiotiques.

Le 24 mai 2019, l'Agence européenne du médicament (EMA) a ouvert son dispositif de dialogue précoce (aussi appelé Early dialogue en Anglais), le Innovation Task Force, aux fabricants de médicaments développant de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement ou la prévention d'infections bactériennes ou fongiques. Le dispositif permet un dialogue entre fabricants et autorités réglementaires afin d'orienter gratuitement les fabricants vers des procédures d'accès au marché adaptées. Cette initiative est destinée à favoriser la mise sur le marché de nouveaux antibiotiques et s'inscrit dans la lutte contre la résistance antimicrobienne.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.ema.europa.eu/en/news/ema-facilitates-early-engagement-medicine-developers-combat-antimicrobial-resistance>

### Prêt de la banque européenne d'investissement pour le diagnostic de maladies infectieuses.

La banque européenne d'investissement vient d'octroyer un prêt de 25 millions d'euros sur quatre ans à une entreprise de diagnostic moléculaire pour des travaux de recherche et développement dans le domaine de la propagation des maladies infectieuses et la résistance antimicrobienne. L'objectif de l'entreprise est de développer et commercialiser des tests diagnostiques. Ce prêt intervient dans le contexte du fonds européen d'investissements stratégiques, principal pilier du [plan d'investissement pour l'Europe](#) lancé par le Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker.

*Pour plus d'informations, voir :*

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEX-19-2551\\_en.htm?locale=FR](http://europa.eu/rapid/press-release_MEX-19-2551_en.htm?locale=FR)

### Recherche en systèmes de santé : publication de l'agenda stratégique du projet To-Reach.

Le projet To-Reach sur la recherche en systèmes de santé, financé par Horizon 2020, a publié le 21 mai 2019 son agenda stratégique, assorti d'une consultation publique jusqu'au 28 juin 2019. Ce projet est destiné à améliorer les connaissances et la compréhension des mécanismes permettant l'adoption, la mise en œuvre et l'extension à plus grande échelle des innovations politiques et en matière de services ainsi que leur transfert à d'autres environnements dans et entre les pays. Le consortium, mené par une université italienne et l'institut supérieur de la santé italien, est composé de gouvernements, d'autorités nationales, d'universités ou encore d'instituts de recherche de différents pays européens (Italie, Pays-Bas, Finlande, France, Lettonie, Malte, Norvège, Roumanie, Slovénie, Suède, Pays de

Galles, Irlande, Israël, Autriche), d'Israël, du Canada et des Etats-Unis, ainsi que de l'Observatoire européen des systèmes et politiques de santé, de la European Health Management Association (EHMA) et de l'Association européenne de santé publique (EUPHA),

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://to-reach.eu/>

## Appel à jumelages européens dans le domaine de la santé en ligne.

Le projet DigitalHealthEurope lance, à partir du 11 juin 2019, un appel à jumelages, pour un montant de près d'un million d'euro qui concernera plus de 45 jumelages dans le domaine de la santé en ligne. La date limite de soumission des candidatures est fixée au 7 août 2019. DigitalHealthEurope est une action de coordination et de support destiné à soutenir la communication de la Commission européenne intitulée « Permettre la transformation numérique des services de santé et de soins dans le marché unique numérique ; donner aux citoyens les moyens d'agir et construire une société plus saine ».

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/call-twinning-digitalhealtheurope>

## Famille/Jeunesse

### Conclusions du Conseil sur les jeunes et l'avenir du travail.

Le 22 mai 2019, les ministres de l'éducation, de la jeunesse, de la culture et des sports ont adopté des conclusions sur les jeunes et l'avenir du travail. Soulignant les problèmes auxquels les jeunes doivent particulièrement faire face (insécurité, manque de protection sociale et conditions de travail précaires), le Conseil préconise la mise en place de systèmes éducatifs réactifs et adaptés aux nouvelles réalités, des mécanismes permettant la formation tout au long de la vie, des mesures pour garantir une bonne transition entre la scolarité et le monde de l'emploi et des emplois de qualité.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-8754-2019-INIT/fr/pdf>

### Adoption formelle de la Recommandation du Conseil sur des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants de qualité.

Le 22 mai 2019, le Conseil a adopté cette recommandation qui incite les Etats membres à développer des systèmes pour l'éducation et l'accueil de la petite enfance qui soient accessibles et de qualité (voir REIF Info 319).

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7976-2019-INIT/fr/pdf>  
et <http://www.reif-org.eu/etudes-et-dossiers/conciliation-vie-privee-vie-professionnelle/articles/accord-du-coreper-sur-le-texte-de-la-recommandation-sur-des-systemes-daccueil-du-jeune-enfant-de-haute-qualite/>

## Recommandations pour une société plus égale entre les genres.

Le 15 mai 2019, le Comité économique et social européen (CESE) a adopté un avis sur l'égalité des genres qui fixe un agenda ambitieux à destination des institutions européennes

Parmi les recommandations, le Comité préconise d'intégrer la problématique dans le suivi du Semestre européen, réviser les objectifs de Barcelone sur les services et établissements d'accueil du jeune enfant ou encore accroître la présence des femmes à des postes de responsabilité.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/les-questions-relatives-legalite-entre-les-hommes-et-les-femmes-avis-dinitiative>

## Emploi et affaires sociales

### Débat clivant entre les candidats à la Présidence de la Commission européenne en matière d'emploi.

Le 15 mai 2019, les six principaux candidats à la Présidence de la Commission se sont affrontés lors d'un débat portant sur les questions d'emploi.

Frans Timmermans, le candidat du Parti socialiste européen (S&D) a affirmé qu'il était nécessaire de renforcer la garantie jeunesse ainsi que de mettre en place un salaire minimum européen. Le groupe des verts (Les verts/ALE), l'Alliance des démocrates et des libéraux (ALDE) mais également le groupe de la gauche unitaire (GUE/GVN) ont approuvé la mise en place d'un salaire minimum à l'échelle européenne. À contrario Manfred Weber, le candidat du Parti populaire européen a exprimé son désaccord, affirmant que « de bonnes politiques économiques, infrastructures et recherche, ainsi que des échanges commerciaux solides et un marché unique encore renforcé » sont la solution.

Margrethe Vestager (ALDE), Ska Keller (Les Verts/ALE) et Frans Timmermans ont également assuré qu'un impôt européen pour les entreprises, notamment celles des géants du numérique est nécessaire. Pour Manfred Weber, le système de taxation des entreprises reste une compétence des Etats membres.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.europarl.europa.eu/ep-live/en/other-events/video?event=20190515-2100-SPECIAL>

## Sélection du siège de la future Autorité européenne du Travail .

La procédure de décision concernant le siège de l'Autorité européenne du travail (AET) a été lancée le 13 mars 2019. Les offres des 4 Etats membres candidats (Slovaquie, Lettonie, Chypre et Bulgarie) ont été évaluées par la Commission sur la base des critères suivants : l'équilibre géographique ; la disponibilité des espaces de bureaux en temps voulu pour permettre à l'agence de devenir opérationnelle ; l'accessibilité du site d'implantation proposé ; l'existence d'établissements scolaires pour les enfants du personnel des agences et l'accès au marché du travail, à la sécurité sociale et aux soins médicaux pour les conjoints et les enfants du personnel. Une décision sera prise à la suite d'un vote des représentants de tous les États membres en marge de la session du Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » du 13 juin 2019.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/seat-selection-ela/>

## Rapport et recommandations pour lutter contre la pauvreté au travail.

Le Réseau européen de politique sociale (ESPN) a publié le 24 mai 2019 un rapport de synthèse des politiques nationales relatives à la pauvreté au travail. Le document présente des recommandations et actions politiques pour lutter efficacement contre ce phénomène qui pourrait conduire à une polarisation de la société.

Le rapport note qu'en 2017, 9,4% des travailleurs européens vivaient dans des ménages à risque de pauvreté, soulignant que l'emploi n'est pas toujours la solution pour lutter contre la pauvreté.

Parmi les recommandations formulées, le rapport mentionne la mise en place d'une approche holistique, l'adoption de politiques d'inclusion active (composées de trois piliers : des revenus minimums adéquats, un accès universel à des services de qualité et des marchés du travail inclusifs), le développement d'actions ciblées pour les groupes les plus vulnérables et des politiques de formation professionnelle et tout au long de la vie.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&furtherNews=yes&newsId=9378> (document en anglais).

## CJUE

### Question du « bénéfice notable » dans la désignation d'un médicament orphelin.

Le Tribunal de l'UE a rejeté, le 16 mai 2019, un recours contre une décision de la Commission européenne de radier un médicament orphelin destiné au traitement de la maladie de Wilson, le Cuprior, du registre des médicaments orphelins. Cette

décision est intervenue dans le cadre du réexamen des critères de désignation nécessaire au moment de la demande de mise sur le marché du médicament, car le comité des médicaments orphelins a considéré que le médicament ne procure pas de bénéfice notable pour les patients. Or l'existence d'un bénéfice notable est l'un des critères permettant à un médicament d'obtenir la désignation orpheline. Le fabricant du Cuprior considère notamment que le fait d'obtenir une AMM pour ce médicament constitue une « hypothèse inhérente » de bénéfice notable et donc une « contribution majeure aux soins prodigués aux patients », qui deviendra accessible à tous les patients européens.

Le Tribunal de l'UE a décidé de rejeter le recours, précisant notamment que le « bénéfice notable » doit être démontré dans le cadre d'une « analyse comparative avec une méthode ou un traitement existant et autorisé » et dans le cadre de la procédure de désignation comme médicament orphelin, qui se distingue de la procédure d'autorisation de mise sur le marché. Or il s'avère que le médicament de référence, qui est commercialisé dans un Etat membre, est aussi efficace et déjà autorisé. En outre son autorisation au niveau de l'UE ne suffit pas à elle seule à présumer qu'il constituera un bénéfice notable pour les patients. Dans la mesure où le fabricant ne démontre pas non plus de problèmes de disponibilité de ce médicament pour les patients, le Tribunal a rejeté le recours du fabricant.

*Pour plus d'informations, voir :*

<http://curia.europa.eu/juris/document/document.jsf?text=&docid=208131&pageIndex=0&doclang=en&mode=lst&dir=&occ=first&part=1&cid=8240846>

## Evènements passés

20 mai 2019, Bruxelles – Convention annuelle pour la croissance inclusive 2019.

Le thème de cette conférence pour 2019 a porté sur le futur de l'Europe sociale et plus particulièrement sur le rôle des objectifs pour le développement durable, l'utilisation des fonds européens pour soutenir la croissance inclusive, le futur du Socle européen des droits sociaux et de la stratégie européenne sur le handicap.

*Pour plus d'informations, contacter :* [info@reif-eu.org](mailto:info@reif-eu.org)

## A venir

27 juin 2019, Bruxelles – Ramener les chômeurs de longue durée sur le marché de l'emploi.

Cette conférence organisée par la Commission européenne et la Plateforme transnationale FSE rassemblera des représentants des services publics de l'emploi, des autorités en charge de la gestion du FSE, de la société civile et des partenaires sociaux pour discuter des meilleures mesures pour assurer le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée et de la récente évaluation sur la mise en œuvre de la Recommandation sur le chômage de longue durée.

*Pour plus d'informations, voir :*

[https://ec.europa.eu/esf/transnationality/sites/esf/files/news/attachments/190627\\_conference\\_bringing\\_ltu\\_back\\_into\\_work\\_draft\\_agenda.pdf](https://ec.europa.eu/esf/transnationality/sites/esf/files/news/attachments/190627_conference_bringing_ltu_back_into_work_draft_agenda.pdf)

France Stratégie, *Refonder l'Europe de la solidarité*, Avril 2019, 12 p.

Le cercle de réflexion France Stratégie, rattaché aux services du Premier Ministre français, Edouard Philippe, a publié une note d'analyse contenant des propositions pour refonder l'Europe de la solidarité. Selon le *think tank*, s'il n'est ni réaliste ni souhaitable que les politiques sociales deviennent principalement du ressort de l'Union européenne, une coordination accrue pourrait intervenir à quatre niveaux : écarter la tentation du moins-disant en matière sociale, fiscale et salariale ; mieux accompagner les mutations ; encourager la mobilité et privilégier l'action en commun lorsque l'efficacité l'impose. La note propose par exemple d'aller plus loin que la future Autorité européenne du travail et d'égaliser le niveau de prélèvements sociaux entre travailleurs détachés et autres salariés en prévoyant de les reverser au pays d'appartenance du travailleur détaché pour le financement de la protection sociale, ou encore de mettre en place un compte personnel d'activité européen pour encourager la mobilité intra-UE.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-na75-2019-europe-sociale-3avril.pdf>

V. von Voithenberg, et al., "Cancer registries – guardians of breast cancer biomarker information: A systematic review", *The International Journal of Biological Markers*, 2019, 6 p.

Cette étude du comité conjoint de recherche de la Commission européenne propose un état des lieux de la littérature concernant la collecte et la publication de données sur les biomarqueurs de cancers du sein dans les registres internationaux sur la maladie. Elle conclut à un besoin d'harmonisation dans ce domaine, afin de permettre davantage de comparabilité des données et leur inclusion potentielle dans l'application web du système d'information européen sur le cancer.

Les biomarqueurs sont des molécules présentes dans le corps qui peuvent être utilisées comme indicateurs de processus biologiques normaux ou, dans le cas du cancer, des substances produites par les cellules cancéreuses ou par le corps en réponse à la maladie. Les biomarqueurs peuvent avoir un rôle à jouer dans le diagnostic, l'identification du stade de la maladie, l'identification de sous-types de cancers, ou encore dans la prévision de la réponse au traitement.

*Pour plus d'informations, voir :*

<https://ec.europa.eu/jrc/en/science-update/cancer-registries-useful-tool-information-biomarkers-breast-cancer>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

